



Colza associé : que des avantages !

« Moins de boulot, moins de phytos ! »

TECHNIQUE ALTERNATIVE : LE CHOIX DU COLZA ASSOCIÉ

Le colza associé a le vent en poupe, et ça se comprend ! Il offre de nombreux avantages techniques et environnementaux pour un coût équivalent à une implantation traditionnelle. Focus sur cette pratique.

Le colza associé consiste à implanter le colza avec d'autres espèces en un seul passage. Plusieurs options sont envisageables pour le semis : si un semoir à double trémie est un plus, un semoir classique reste possible. Il suffit de préparer son mélange de graines par tranche de 5 ha environ. Les plantes compagnes contribuent au recouvrement du sol sans faire concurrence à la culture.

Les objectifs sont multiples. On cherche d'abord à se passer des herbicides, notamment du métazachlore retrouvé dans les captages bretons. Les espèces associées offrent également le couvert aux pollinisateurs en plus de leur « effet

de confusion » sur les altises qui peinent à repérer le colza dans la végétation. Cela ne dispense pas d'observer sa culture, mais contribue à réduire la pression pour faire l'impasse sur les insecticides. Enfin, la diversité des systèmes racinaires et la présence de légumineuses améliorent la structure et la fertilité du sol. La technique n'engendre pas de surcoût, car le coût des semences d'environ 80 € par hectare supplémentaire est compensé par l'économie sur les phytosanitaires, de 80 à 100 €/ha, et par la mise en place du couvert pour l'automne suivant, selon l'espèce choisie. Sans compter que chaque passage de pulvérisateur évité, c'est du temps de travail économisé !

Facile à mettre en œuvre, la technique nécessite tout de même quelques prérequis pour assurer une bonne implantation du colza associé. Le choix d'espèces gélives et peu agressives est conseillé pour laisser de la place au colza. Elles peuvent être combinées à des espèces non gélives comme le trèfle blanc nain dans un objectif de récolte après le colza. Le groupe 30000 de Pontivy — animé par Céline Bruzeau, agronome de la Chambre d'agriculture — a testé plusieurs plantes compagnes en pur ou en mélange. En pur, le sarrasin s'implante de 10 à 15 kg/ha, le trèfle d'Alexandrie de 4 à 8 kg/ha et le trèfle blanc nain de 2 à 4 kg/ha.

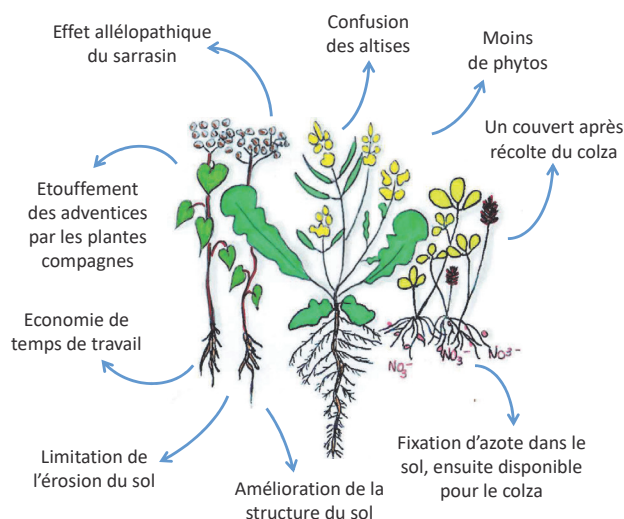
LES FAUX SEMIS

Les faux semis sont un plus pour gérer en amont les repousses de céréales. Le mélange doit être semé tôt même dans le sec, du 20 au 25 août. C'est le meilleur levier pour avoir un colza robuste en septembre lors du vol des altises. Le choix de la parcelle est tout aussi important car toutes les molécules de désherbage ne sont pas sélectives vis-à-vis des plantes compagnes : on évitera les parcelles avec une forte pression vivaces, géranium, gaillet ou bleuet. Les produits à base de propyzamide sont sélectifs et efficaces sur les graminées mais les doses restent à modérer si l'objectif est de maintenir les espèces associées.

Les leviers « classiques » restent indispensables : choisir les bonnes variétés de colza – TPS Phoma et cylindrosporiose, faible sensibilité à l'élongation automnale et TPS verse –, et implanter 5 % de colza très précoce à floraison (type ES Alicia). Enfin, une densité de semis adaptée assure un équilibre entre les espèces pour que chacune puisse jouer son rôle. Il ne vous reste plus qu'à tester !

Fanny Donet

fanny.donet@bretagne.chambagri.fr



Colza associé : que des avantages !

“ Hervé Dreuslin a testé le colza associé

« L'idéal, c'est que le colza soit semé au 25 août pour passer au travers des ravageurs. Cette année, j'ai dû faire un insecticide contre la tenthrède, mais je n'ai pas eu recours aux herbicides depuis 2 ans. L'année dernière, c'était carton plein : ni insecticides ni herbi-

cides. Je m'y retrouve financièrement, car ce que je dépense en plus dans les semences, je l'économise en phytosanitaires et en temps de travail. Je suis content de la technique, que je vais poursuivre. Maintenant, j'aimerais bien valoriser le trèfle pour mes vaches. »

LES ESSAIS COLZA ASSOCIÉ CONDUITS PAR LES GROUPES 30000

• Groupe 30000 de Loudéac :



• Groupe 30000 de Pontivy :



Itinéraire technique mis en place par Hervé Dreuslin, membre du groupe Dephy de Montfort-sur-Meu, animé par la Chambre d'agriculture.

Paysan Breton